



Conseil économique et social

Distr. Générale
23 septembre 2010

Original: français

Commission économique pour l'Europe

Comité du commerce Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Seizième session

Genève, 8-10 décembre 2010

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Activités du Rapporteur pour l'Afrique

Rapport du rapporteur du Cefact-ONU pour l'Afrique, M. Ibrahima Nour Eddine Diagne (Sénégal)

I. Introduction

1. La période 2009 – 2010 a marqué une nouvelle phase de maturité pour l'Afrique en matière de facilitation électronique du commerce. Elle marque aussi un nouvel élan pour la nouvelle Alliance africaine pour le commerce électronique créée à Addis Abeba en mars 2009.
2. Le résumé des activités menées par le rapporteur pour l'Afrique se présente comme suit :

II. L'assemblée Générale de l'Alliance Africaine pour le Commerce électronique (www.aace-africa.net)

3. La 2^{ème} Assemblée Générale de l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique (AACE) s'est tenue le 1 juin 2010 au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis Abeba. La cérémonie était placée sous la présidence de M. Ibrahima Diagne, Président de l'AACE, et de M. Joseph Attah-Mensah, Responsable de la Division Intégration régionale, Infrastructures et Commerce de la CEA.
4. L'Alliance a été créée en Mars 2009 avec les membres suivants : la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Congo, le Ghana, la Libye, Madagascar, le Maroc, le Sénégal et le Togo.
5. Lors de la réunion du Comité Exécutif tenue à Accra en Décembre 2009, les projets inscrits dans le Plan d'action des différentes Commissions de l'Alliance étaient approuvés comme suit :

Commission Projets

- Projets pilotes (échanges de documents électroniques) entre membres.
- Projets pilotes interrégionaux (Commission Economique Régionale (CER) Afrique et autres commissions économiques régionales à travers le monde).
- Accords de partenariat technique et financier avec les bailleurs (pour appuyer les projets et l'assistant technique).

Commission Standards et Technologie

- Guide d'implémentation des standards.
- Guide de mise en œuvre de projet de dématérialisation.
- Agenda de l'atelier de renforcement de capacités en implémentation de standards et en interopérabilité.

Commission Organisation et Promotion

- Organisation d'un évènement international de l'Alliance (Conférence internationale sur les Guichets Uniques).
 - Promotion de l'Alliance à l'échelle mondiale.
 - Accord de coopération avec d'autres organisations.
6. Les axes à prendre en considération pour la mise en œuvre des projets pilotes relatifs à la dématérialisation des procédures du commerce ont été identifiés comme suit :
- Le Certificat d'Origine électronique.
 - La facture électronique.
 - La déclaration en ligne.
 - La reconnaissance mutuelle de la signature électronique.
 - La certification de documents numérisés.
 - La certification d'entreprises.
7. Concernant le renforcement des capacités, les mesures suivantes ont été proposées :
- Elaboration des lignes directrices pour la mise en œuvre de projet de dématérialisation des procédures du commerce.
 - Elaboration des lignes directrices pour la mise en place de Guichet Unique.
 - Organisation d'ateliers techniques.
 - Mise en place d'infrastructures communes pour le commerce sans papier.
 - Mise en place de Centre de ressources communes pour promouvoir l'expertise locale.
 - Echange d'expériences et dissémination des meilleures pratiques.
8. L'Assemblée Général a enregistré la candidature de nouveaux membres que sont le Mali et le Kenya. Ces candidatures devront être confirmées et entérinées par la prochaine assemblée Générale.

III. L'Organisation du premier Atelier technique sur les normes et standards du commerce international

9. Le premier atelier technique organisé par l'AACE s'est tenu le 1 juin 2010 à la salle 11 de la CEA, en marge de l'atelier sur l'Aide au Commerce. Cet atelier qui portait sur les échanges de documents et données standards sur le Commerce a débuté à 9h.

Introduction et contexte

10. La séance a été introduite par le président de l'AACE, M. Ibrahima Diagne, en présence des représentants de la CEA.

11. Cet atelier rentre dans le cadre du projet de renforcement des capacités des pays membres, en améliorant les compétences techniques des acteurs de la facilitation du commerce dans les pays membres. Il a porté sur les notions de simplification et d'harmonisation des documents, des codes et standards du commerce électronique. L'objectif a été de permettre aux participants d'aligner les diverses solutions mises en place dans leur pays respectifs aux standards internationaux, facilitant ainsi leur intégration dans les transactions du commerce international.

12. L'expert devant animer cet atelier a abordé les points suivants:

1. Bases techniques communes pour les documents et formulaires selon UNLK

13. A cette phase l'expert a présenté à l'assistance les lignes directrices des Nations Unies (UNLK) pour la conception et la gestion des formulaires et données. Ces directives prennent en compte aussi bien les documents papiers que les formulaires électroniques.

2. Répertoire des éléments d'information commerciales, liste des codes et lignes directrices complément box

14. Une fois que les bases de la conception des formulaires vues, l'expert a cette fois insisté sur les recommandations des nations Unies sur la manière dont les formulaires doivent être remplis. Le répertoire UNTDED a été présenté à l'assistance.

3. Perspectives: Elaboration des documents électroniques normalisés

15. Lors de cette phase, l'expert a présenté à l'assistance les normes à prendre en compte aussi bien pour la modélisation des données, à la syntaxe et de la façon dont ces données devraient être imprimées.

4. Interopérabilité avec les pays étrangers

16. Pour cette dernière phase, l'expert a donné les grandes lignes d'éléments à prendre en compte lorsqu'il s'agit de procéder aux échanges de données du commerce entre pays. En effet, il a insisté sur le besoin d'harmonisation des documents, sur les formats d'échange de données dont les plus répandus restent l'EDIFACT et XML (tend d'ailleurs à être de plus en plus adopté), et sur la nécessité de mettre en place une des plateformes qui peuvent communiquer (échanges de données).

17. L'expert a conclu en recommandant aux participants de prendre en compte toutes ces notions dans les différents projets de guichet unique menés dans leur pays, ce qui permettra de minimiser les risques de refontes totales des systèmes lorsqu'il sera question des échanges transfrontaliers.

18. Ont pris part à cet atelier les pays suivants : Madagascar, Côte d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Congo, Mali, Ghana, Kenya, Libye.

IV. L'Etat d'avancement des projets de Guichet unique en Afrique

19. La tenue de l'Atelier sur la facilitation des échanges à Addis Abeba en avril 2010 a permis à certain pays de faire le point sur l'état d'avancement de leurs travaux en la matière. Le compte rendu de l'atelier contient les éléments suivants:

- Le **Sénégal** a informé l'atelier d'avoir engagé la phase pilote de son projet de dématérialisation des procédures du commerce extérieur. Ce projet intègre l'utilisation des recommandations du Cefact-ONU et l'application de certaines normes pour les échanges internationaux de documents. Le Sénégal a signé des accords avec la France et la Malaisie pour permettre des échanges de documents et de données avec ces pays. Le Sénégal a aussi démarré la mise en œuvre du message ICS pour les exportations vers l'Union Européenne. Le projet est soutenu par le «Investment Climate Facility – ICF» et la phase pilote doit s'achever en Juin 2011.
- **Madagascar** a pris la parole pour préciser que la standardisation est très importante pour l'analyse des risques faite par les Douanes en donnant quelques exemples concrets. Il a également présenté quelques difficultés rencontrées dans les échanges de manifestes avec certains pays voisins où les manifestes électroniques sont parfois transférés 48 heures après l'arrivée même du bateau.
- La **Côte d'Ivoire** a quant à elle insisté sur le modèle de guichet unique adopté par le pays où il a été mis en place une plateforme d'échange de données ne prenant en compte les procédures douanières et portuaires que pour les échanges de données avec les intervenants du Commerce Extérieur. La Côte d'Ivoire souhaite également bénéficier des recommandations de l'AACE sur la façon dont le projet devrait être mené.
- Le **Cameroun** a brièvement présenté le processus de mise en place du guichet Unique, qui a vu le jour sous la forme physique, mais est en train de migrer progressivement vers l'électronique. Pour ce qui est des projets intégrant les standards, le GUCE travaille actuellement sur plusieurs projets intégrant les échanges internationaux notamment le certificat d'origine électroniques et les manifestes cargo. Pour ces chantiers, il s'est appuyé des recommandations des Nations Unies.
- Le **Mali** quant à lui a précisé qu'ils disposent de deux guichets uniques:
 - Un guichet Unique des Douanes
 - Un guichet Unique de création des entreprises

Il compte sur l'expérience des pays membres de l'AACE pour bâtir un guichet unique intégral et automatisé.

- Le **Ghana** a présenté brièvement quelques projets à succès implémentés dans leur Guichet Unique. Le projet d'identifiant unique a particulièrement intéressé et le président a suggéré que l'AACE organisera une session spéciale pour échanger sur la question. L'expérience du Ghana en matière de Guichet unique est déjà largement connue et la présentation a insisté sur les chantiers de modernisation en cours visant à étendre le périmètre des prestations.

- Le **Congo** a entretenu l'assistance en s'appuyant sur une présentation large des initiatives de ce pays en matière de mise en place de guichet unique Maritime.. A cet effet, il a présenté l'état d'avancement du Projet GUMAR (Guichet Unique Maritime). Actuellement, sur les quatre phases initialement prévues du projet, trois sont déjà opérationnelles et les opérateurs ont bien accueillis ces mesures.
- La **Libye** quant à elle a précisé qu'elle a entamé la mise en place de son guichet unique électronique dans le cadre d'un partenariat Technique avec la Corée du sud. Les travaux qui doivent couvrir tout le périmètre du commerce sont bien avancés mais le calendrier de déploiement n'est pour l'instant pas communiqué.

V. Initiatives régionale

A. Afrique de l'Ouest

20. **ECOWAS Aid for Trade Meeting (Abuja du 27 au 28 janvier 2010)** La réunion a enregistré la participation de délégués de haut niveau des différents Etats membres de la CEDEAO, des partenaires au développement et des institutions techniques spécialisées. Les travaux ont porté autour des thèmes suivants :

- Approche global et régional
- De la théorie à la pratique
- Les exemples de réalisations régionales
- La considération du commerce dans les stratégies nationales et régionales
- Le rôle du secteur privé
- Mesurer l'effectivité de l'aide pour le commerce
- Point de vue des partenaires
- Perspectives

21. Chaque session a donné lieu à des communications et des présentations d'une grande qualité par des experts de haut niveau. D'une manière générale, il est à retenir des travaux que les partenaires au développement sont disposés à appuyer la région CEDEAO de manière significative dans le cadre de l'aide pour le commerce, en perspective d'un accord dans le cadre de l'OMC. Il faut noter que la région, à travers la CEDEAO et l'UEMOA, dispose d'un portefeuille important de projets en cours de réalisation ou en attente de financement.

B. Afrique du Centre

22. Aucune activité n'a été menée par le rapporteur pour l'Afrique dans cette région et aucune information en provenance de cette région ne nous est parvenue.

C. Afrique Australe

23. Aucune activité n'a été menée par le rapporteur pour l'Afrique dans cette région et aucune information en provenance de cette région ne nous est parvenue.

D. Afrique de l'Est

24. Dans le cadre d'un projet axé sur l'amélioration des flux d'échanges dans la région de l'EAC, le Secrétariat du Commonwealth (ComSec), en collaboration avec le Conseil East African Business (EABC) a prévu une série de programmes de facilitation du commerce .

25. L'atelier est un Forum de haut niveau réunissant les intervenants du secteur privé et les principaux décideurs chargés de la réforme des services de logistique et des politiques de facilitation dans la région. En particulier, il a ciblé les décideurs de divers secteurs dont le transport, les douanes, les ports et les responsables des infrastructures des États partenaires de l'EAC. Il a réuni également des experts internationaux de ComSec, l'OMC, SITPRO, et la CNUCED.

E. Afrique du Nord

26. Aucune activité n'a été menée par le rapporteur pour l'Afrique dans cette région et aucune information en provenance de cette région ne nous est parvenue.

VI. Conclusions et recommandations

27. Pour la période à venir, il s'agira principalement de consolider l'alliance Africaine et de construire des projets pilotes solides à l'intérieur des régions économiques africaines.
